



Actualités

Devenir des écocitoyens ça ne coûte rien!



Le saviez-vous ? Le 1^{er} juillet, Prévost deviendra la première ville au Québec à exiger une redevance à l'achat de divers articles à usage unique pour diminuer la quantité de matière à éliminer et financer divers projets visant la réduction des matières résiduelles.

Des options vrac chez les commerçants

Depuis le 1^{er} mai, en vertu du règlement, les commerces qui vendent des produits à usage unique ont l'obligation d'offrir des options en vrac aux consommateurs. Faites un éco-choix en optant pour des items lavables, des items en grands formats ou en faisant remplir votre bouteille réutilisable.

Soyons-en fiers : c'est chez nous que le changement commence !
Pour en savoir plus : eco-choix.ca

Article assujéti à l'éco-contribution	Redevance
Bouteille d'eau (750 ml ou moins)	0,10 \$ / bouteille
Paquet de bouteilles d'eau (6 et plus) de 750 ml ou moins	0.50 \$ / paquet
Bidon de liquide lave-glace	0,50 \$ / bidon
Vaisselle à usage unique (en paquet ou à l'unité)	0,50 \$ / paquet
Nappe à usage unique	0,25 \$ / nappe
Verres à café à usage unique	0.10 \$ / verre

"FÊTE NATIONALE QUÉBEC"

LÂCHE TON FOU!

Prévost
VOUS INVITE

24 JUIN
GARE DE PRÉVOST
DÈS 17 H

SPECTACLE DE
JUSTIN BOULET
SUR LA SCÈNE
DU BON VIVANT

NOTRE LANGUE AUX MILLE ACCENTS

ville.prevost.qc.ca/fetenationale

Diffusée en direct SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE DE PRÉVOST

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :
Salle Saint-François-Xavier : 994, rue Principale, Prévost

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :
ville.prevost.qc.ca

LUNDI À 19 H 30

11

JUILLET

FÊTE NATIONALE
FÊTE DU CANADA

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

24 juin et 1^{er} juillet